



SERVICES PROFESSIONNELS SERVICES DE LABORATOIRE CERTIFIÉ POUR L'ANALYSE DE L'EAU – 2025 À 2027

La Ville de Bécancour demande des soumissions pour la fourniture de services professionnels pour l'exécution de services d'analyse d'eau potable ainsi que pour les eaux usées et les eaux industrielles par un laboratoire accrédité au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Les plans, devis et formules de soumission peuvent être obtenus auprès du système électronique d'appels d'offres (SEAO) en consultant le site web www.seao.gouv.qc.ca et en y inscrivant le numéro 03-02.01.05-016.

Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies ayant obtenu le document d'appel d'offres directement du SEAO et qui ont un établissement au Québec ou dans un des territoires visés par l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) ou l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Les soumissions, dans des enveloppes scellées, adressées à la soussignée et identifiées « Services professionnels – Services de laboratoire certifié pour l'analyse de l'eau – 2025 à 2027 », seront reçues à l'hôtel de ville, au 1295 avenue Nicolas-Perrot, Bécancour (Québec) G9H 1A1, **jusqu'à 11 h le 12 décembre 2024**, pour être immédiatement ouvertes publiquement.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent une erreur ou une omission. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Pour toute information, vous devez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, soit monsieur Hugo Charest, surintendant à l'hygiène du milieu, par courriel, à l'adresse suivante : travaux.publics@ville.becancour.qc.ca.

La Ville de Bécancour ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Ville de Bécancour, le 22 novembre 2024.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville